



Direction Générale du CHUGA
Direction des Ressources Humaines

La Tronche, le 1/06/2022

Objet : Préavis de grève local

Mesdames, Messieurs,

Les Syndicats CGT, FO, UNSA, SNMH-FO, DEFIS, APH déposent un préavis de grève local à partir du 07/06/2022 00h pour tout le personnel des services des urgences adultes et pédiatriques (Grenoble et Voiron).

Conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 du Code du travail.

Nous demandons l'ouverture de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action des personnels relevant du CHUGA.

Nos revendications portent sur :

- La réouverture des lits (MCO et psychiatrie) avec des ratios soignants/patients adaptés à la charge de travail réelle.
- L'arrêt au recours à des lits d'hospitalisation dans le service d'urgences
- Réquisition du personnel médical et paramédical du territoire (public et privé) pour éviter la fermeture des urgences CHUGA
- Orientation rapide des patients psychiatriques vers l'établissement adapté (CHAI)

Nous vous demandons de prévenir les services et pôles visés par la réglementation précitée afin de permettre le respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail en matière de négociation préalable ou de concertation prévue par la circulaire n°2 du 4 août 1981.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

L'intersyndicale